



Dépêche n° **688433**

Social / RH - Formation professionnelle

Par: **Astrid Gruyelle** - Publiée le 03/03/2023 à 13h15

[Lien dépêche](#)

🕒 4 min de lecture

A usage unique de : **CFA DE BOURGOGNE**

Près d'un million d'apprentis comptabilisés fin 2022 (Dares)

Le gouvernement peut se montrer confiant quant à l'atteinte de l'objectif du million de nouveaux apprentis par an qu'il s'est fixé d'ici 2027 puisque déjà 979 500 jeunes en contrat d'apprentissage sont comptabilisés à fin 2022, selon les chiffres publiés par la Dares le 2 mars 2023. "Ce que l'on voit c'est que l'apprentissage se développe sur tout le territoire et que ce sont beaucoup des TPE-PME qui recrutent des apprentis", a déclaré la Première ministre, Élisabeth Borne, à l'occasion de la troisième édition des "Rencontres jeunesse de Matignon" organisée le lendemain.

Les chiffres de l'apprentissage viennent de battre un nouveau record avec 837 000 nouveaux contrats signés en 2022 et un total de 979 500 apprentis en cours de contrat à fin 2022. Des résultats "assez formidables", selon les termes de la Première ministre, Élisabeth Borne, qui s'exprimait en ouverture de la troisième édition des "Rencontres jeunesse de Matignon", le 3 mars 2023. "En 2022, 837 000 jeunes ont signé un contrat d'apprentissage, c'est trois fois plus qu'en 2017, a-t-elle insisté. [...] Ce que l'on voit c'est que l'apprentissage se développe sur tout le territoire et que ce sont beaucoup des TPE-PME qui recrutent des apprentis."

Le nombre d'entrées en apprentissage a ainsi augmenté de 13,7 % entre 2021 et 2022 (+13,6 % pour les contrats du secteur privé et +15,3 % pour ceux du public), selon le détail des [chiffres](#) publiés la veille par la Dares. Après +44,8 % entre 2019 et 2020, puis +38,5 % entre 2020 et 2021, la croissance des entrées se poursuit donc en 2022, mais à un rythme moindre.

Un tassement dans certains secteurs

Un tassement que la ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels, Carole Grandjean, explique par "un double phénomène". "On a un premier phénomène qui est celui de la maturité de certains secteurs d'activité comme l'industrie, le monde agricole, le BTP [...] même s'ils continuent à augmenter, ils ont une moindre croissance dans la mesure où ils avaient déjà une culture de l'apprentissage, a-t-elle expliqué au micro de *Franceinfo*, le 3 mars. Et puis de nouveaux secteurs d'activité qui se sont très fortement engagés dans l'apprentissage comme l'immobilier, comme certains secteurs du numérique ou autres secteurs de ce type, qui sont en train de développer l'apprentissage et donc ces secteurs font effet locomotive [pour le] développement de l'apprentissage."

Cette hausse de l'apprentissage à un rythme moindre ne met toutefois pas en péril l'atteinte de l'objectif du million d'apprentis que s'est fixé le gouvernement d'ici 2027 puisqu'en termes de volume de contrats en cours, la Dares comptabilise dorénavant déjà 979 500 apprentis à fin décembre 2022. "On a aussi de nouvelles modalités de l'apprentissage qui demain pourront se développer et donc je suis évidemment confiante", a ajouté Carole Grandjean à ce sujet.

Un chantier sur la qualité

"Cette augmentation du nombre de contrats ne fait pas baisser la qualité, a affirmé pour sa part Élisabeth Borne [...]. Le taux d'insertion des jeunes continue à augmenter, il est de 65 % à six mois. Cela montre que c'est vraiment une voie à privilégier pour faciliter l'entrée dans la vie professionnelle." Un chantier sur la qualité des formations par apprentissage a toutefois été ouvert par le gouvernement avec les réseaux de CFA depuis l'été 2022, avec pour objectif d'identifier les pistes permettant de s'assurer que la croissance du nombre d'apprentis ne s'accompagne pas d'une dégradation de leurs conditions de formation.

Outre le taux d'insertion, "il y a d'autres dimensions qui sont à prendre en compte et qui seront évaluées : il y a la question de l'égalité des chances, du profil des jeunes qui passent par ces parcours d'apprentissage par rapport au profil des jeunes qui passaient classiquement par la voie des études générales", a notamment évoqué le délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle, Bruno Lucas, lors de son intervention devant la Délégation sénatoriale aux entreprises, le 2 mars. Le taux de rupture sera également intéressant à regarder. Le dernier chiffre issu du dispositif InserJeunes et rapporté par France compétences dans son premier "[Rapport sur l'usage des fonds de la formation professionnelle](#)" fait état de plus de 31 % des contrats d'apprentissage interrompus avant leur terme pour les entrants de 2019 (ce qui inclut les jeunes ayant retrouvé un contrat ensuite).

3 000 CFA

"Aujourd'hui nous avons 3 000 CFA et 111 CFA d'entreprises qui ont plutôt été créés par des grands groupes", a indiqué Bruno Lucas devant les sénateurs.

Des interrogations sur le financement

Le sujet de la régulation financière de l'apprentissage fait également partie des discussions en cours entre le gouvernement et les réseaux de CFA. La dynamique de l'apprentissage est en effet la principale cause du déficit du budget de France compétences et la tendance pourrait s'aggraver avec la poursuite de la hausse des nouveaux contrats. Le projet de loi de finances pour 2023 destiné à financer l'aide versée par l'État aux employeurs d'alternants la première année du contrat — fixée à 6 000 euros depuis le 1^{er} janvier 2023 ([lire sur AEF info](#)) — paraissait déjà sous-calibré au regard des objectifs gouvernementaux ([lire sur AEF info](#)).

Après une première phase en septembre 2022, le nouvel exercice de révision des NPEC (niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage), dits "coûts-contrats" — qui vient d'être décalé d'avril à juillet 2023 ([lire sur AEF info](#)) —, ne sera pas suffisant non plus pour assurer l'équilibre. C'est pourquoi le sujet du financement s'invitera dans les concertations plus générales que le ministère du Travail entend ouvrir avec les partenaires sociaux sur les ajustements du système de formation professionnelle ([lire sur AEF info](#)) et qui pourront se traduire par des mesures législatives dans le cadre d'un futur projet de loi sur le plein-emploi qui doit être adopté par le Parlement d'ici la fin de cette année ([lire sur AEF info](#)).